

Témoignages

JOURNAL FONDÉ LE 5 MAI 1944 PAR LE DOCTEUR RAYMOND VERGÈS

N° 17994 - 70ÈME ANNÉE

Cérémonies à Saint-Louis et Sainte-Suzanne

31 octobre : hommage aux ancêtres morts sans sépulture

L'esclavage colonial les a privés de sépulture. Grâce à des Réunionnais, cet oubli est réparé depuis 2009. Le 31 octobre est le jour de l'hommage.

Le 31 octobre 2009, à l'initiative de l'équipe de la Maison des civilisations et de l'unité réunionnaise, une stèle a été inaugurée dans le cimetière du Père Lafosse au Gol. Voici le texte qui y est gravé:

« Des centaines de milliers d'enfants, de femmes et d'hommes ont été arrachés à leur terre natale pour être mis en esclavage sur cette île, de la fin du 17ème siècle jusqu'à l'abolition de 1848.

Le Code Noir les réduisait à l'état de "biens meubles".

L'esclavage colonial les a privés de sépulture et a effacé toute trace de leur présence.

Tout être humain a droit au souvenir.

Par ce monument, nous réparons cet oubli.

Nous rendons hommage à leur vie, à leur courage et à ce qu'ils nous ont légué ».

Cette stèle rend hommage à des dizaines de milliers d'êtres humains, ancêtres des Réunionnais. Ils ont vécu sous le régime de l'esclavage, considéré aujourd'hui comme crime contre l'humanité. Selon la loi de l'époque, le Code Noir, la majorité des Réunionnais n'étaient pas des êtres humains. Beaucoup n'ont pas eu droit à une sépulture. A compter du 31 octobre 2009, il est possible d'avoir un lieu pour honorer ces mémoires et pour réparer une partie du crime commis.

Depuis le 31 octobre 2009, chaque année des Réunionnais rendent hommage à ces ancêtres. Deux cérémonies sont prévues aujourd'hui : Sainte-Suzanne et Saint-Louis.



Le gouvernement contraint à des corrections de dernière minute

Budget 2015 accepté par Bruxelles

La Commission européenne a accepté les projets de budgets de la France et de l'Italie pour 2015, grâce aux corrections de dernière minute. Cependant, des « mesures supplémentaires » de réduction des déficits pourraient être demandées et des amendes imposées en cas de non-respect des règles.

Le commissaire aux affaires économiques, Jyrki Katainen, a expliqué, lors d'une conférence de presse, qu'après « avoir pris en compte tous les suppléments d'information et les améliorations fournis ces derniers jours, je ne peux dans l'immédiat identifier des situations de non-respect grave » des règles. « Mais cela ne signifie pas que tous les projets seront nécessairement jugés en totale conformité avec le Pacte de stabilité et de croissance », a-t-il averti.

Décision définitive en novembre

« Nous ne préjugeons pas du résultat final », a-t-il insisté. La Commission devra donner un avis définitif d'ici fin novembre, ce qui entraînera des décisions, comme « des mesures supplémentaires ou de remplacement sont nécessaires pour assurer un total respect » du Pacte de stabilité.

« Il ne peut être exclu que la Commission doive adopter pour certains États des mesures en vertu de la procédure de déficit excessif », pouvant aller jusqu'à des amendes, a prévenu Jyrki Katainen. En effet, « si un pays ne respecte pas les règles, il peut in fine être mis à l'amende ».

Pierre Moscovici prendra la place de l'ancien Premier ministre finlandais et le letton Valdis Dombrovskis, deviendra vice-président en charge de l'Euro. De son côté, l'ancien ministre français des finances a indiqué que « l'Europe n'est pas une machine à sanctionner. La dissuasion est faite pour convaincre, sanctionner est toujours un échec ».

Pour ce dernier, « il faut que ce soit un dialogue constructif et exigeant », avec « la volonté de s'assurer qu'il y a des actions effectives, à

la fois des réformes structurelles, maintenues dans le temps, et solides », a-t-il dit lors d'un point de presse à Paris. Toutefois, Paris pourrait demander un nouveau délai de deux ans pour revenir à un déficit de 3% du PIB, comme ce fut le cas pour la période 2013 à 2015.

Pas de « dérapages sérieux »

Le 28 octobre, la Commission européenne avait annoncé n'avoir identifié aucun « dérapage sérieux » dans les projets de budget des 18 pays de la zone euro. Cependant, « certains États ont modifié leur projet de budget à la dernière minute » a ajouté Jyrki Katainen, comme la France.

Le pays a plié en annonçant lundi une réduction supplémentaire de leur déficit de 3,6 à 3,7 milliards d'euros. Le projet de budget prévoit l'an prochain un déficit à 4,3% du PIB, le gouvernement a alors promis de le réduire et de réduire le déficit structurel de plus de 0,5 point, pile dans les clous euro-

péens, contre 0,2 dans le projet initial.

« C'est une amélioration significative », a estimé Jyrki Katainen, qui a assuré « soutenir la France », mais a plaidé pour des « réformes structurelles » afin « d'améliorer la productivité et la croissance » du pays'.

En Italie, la situation est tout aussi complexe, le pays respecte les critères en matière de déficit, mais pas de dette. L'Italie s'est engagée à adopter des mesures supplémentaires équivalant à quelque 4,5 milliards d'euros et à réduire son déficit structurel de plus de 0,3 point, contre seulement 0,1 dans le projet initial.

« La démarche du gouvernement italien est difficile sur le plan politique, mais nécessaire », a commenté l'actuel commissaire aux affaires économiques. Le problème reste l'application de ces mesures. L'évaluation définitive devrait arriver mardi 4 novembre, lors que la Commission européenne publiera ses « prévisions économiques d'automne ».

Céline Tabou



L'Assemblée nationale et le gouvernement ont dû plier face à l'Union européenne.

Edito

Le Chili se lance dans la culture de cannabis à des fins thérapeutiques

Depuis, hier, le journal le Monde diffuse un reportage de l'AFP-TV (Agence France Presse) qui rend compte d'une initiative de la municipalité de « La Florida district » de cultiver du cannabis, à usages thérapeutiques. Le projet est piloté par la « fondation Daya » dont la Directrice, Ana Maria Gazmuri expose les détails. Au Chili l'usage et la culture de cette plante sont interdits, pourtant ses qualités médicinales sont reconnues. Il fallait donc trouver une manière de le produire en respectant les règles et en contrôlant l'utilisation.

Selon le Maire du district, Rodolfo Carter, chacun de nous connaît un malade atteint du cancer mais nous sommes tous candidats potentiels au cancer. Il voit dans cette initiative la volonté de réaliser les fondations d'une offre médicinale facile qu'il suffira de produire chez soi. Il pense que cela va apaiser les douleurs des patients. Voici un extrait de l'article du Monde.

« Le Chili est devenu mercredi 30 octobre le premier pays d'Amérique latine à cultiver du cannabis à des fins thérapeutiques, les premières graines ayant été mises à germer avant d'être bientôt plantées sur un terrain municipal fortement sécurisé. La première récolte est attendue pour avril, puis un mois plus tard débutera la distribution gratuite d'une huile d'extrait de can-

nabis à quelque 200 personnes malades de cancer. Ces derniers feront l'objet d'une étude clinique pour vérifier les résultats thérapeutiques du traitement. »

Que pensent les autorités sanitaires de La Réunion où cette culture est archiconnue et de qualité supérieure selon les spécialistes ?

J.B.

Témoignages

Fondé le 5 mai 1944 par le Dr Raymond Vergés
70e année

Directeurs de publication :

1944-1947 : Roger Bourdageau ; 1947 - 1957 : Raymond Vergés ; 1957 - 1964 : Paul Vergés ; 1964 - 1974 : Bruny Payet ; 1974 - 1977 : Jean Simon Mounoussany Amourdom ; 1977 - 1991 : Jacques Sarpédon ; 1991-2008 : Jean-Marcel Courteaud
Depuis 2008 : Jean-Max Hoarau

6 rue du général Émile Rolland
B.P. 1016 97828 Le Port CEDEX

Rédaction

TÉL. : 0262 55 21 21 - FAX: 0262 55 21 29

E-mail : redaction@temoignages.re

SITE web : www.temoignages.re

Administration

TÉL. : 0262 55 21 21 - FAX: 0262 55 21 23

E-mail Avis, Abonnement : avis@temoignages.re

E-mail Publicité : publicite@temoignages.re

Les effets du changement de Premier ministre en Inde

Un bouleversement interne

Depuis sa nomination en mai, le Premier ministre indien, Narendra Modi a mis en place une nouvelle politique étrangère destinée au développement économique de son pays. Le but est de réduire les inégalités, de lutter contre la corruption et la lenteur bureaucratique mais surtout relancer l'activité.



à Reuters.

Réparer les dégâts

Lors de la campagne électorale, il avait promis de relancer l'économie, dont le taux de croissance est tombé sous 5%, de favoriser l'emploi pour le million d'Indiens et d'envisager une politique de grands travaux. Raison pour laquelle, le premier ministre indien a, durant six mois, voyagé à travers le monde, afin de consolider ses relations avec ses voisins et de renouer des liens, notamment avec les États-Unis.

Au cours de ces voyages, la méthode Modi a fait ses effets. Il a misé sur les relations économiques et commerciales, favorisant des rapports lui permettant le plus de marge de manœuvre pour son pays. Que ce soit à l'OMC, où il a fait pression pour des progrès plus rapides concernant l'exemption de ses réserves alimentaires, qu'après de Barack Obama, avec qui il a assuré une relation commerciale plus pérenne, via la communauté indienne des États-Unis.

Le Premier ministre n'a pas donné suite à la volonté de certains de ses proches de supprimer l'aide alimentaire et un ensemble d'aides sociales jugées coûteuses, afin de réorienter les fonds publics vers davantage de mesures susceptibles de réduire la pauvreté. Bien que les réformes politiques ne soient pas encore lancées, comme promis.

Pour certains économistes, « il faut ramener nos attentes à un niveau réaliste, acceptable », a indiqué Shubhada Rao, chef économiste de YES Bank. En effet, « au cours des trois premières années, nous allons observer une phase de réparation et d'amélioration. Ensuite, l'économie sera en mesure de décoller. Avant toute réparation, toute annonce spectaculaire ne servirait à rien », a expliqué ce dernier.

Lavoir en Inde.

Lors de son premier discours de l'Indépendance, en octobre, Narendra Modi a mit l'accent sur gouvernance améliorée et sur l'une des priorités de son mandat: la propreté. Son objectif est de permettre aux grandes villes de ne plus être encombrées d'ordures d'ici 2019, et ainsi honorer la volonté de Gandhi.

Vers plus d'efficacité

Narendra Modi a proposé d'améliorer l'accès aux services financiers à certains Indiens, privés de compte bancaire et qui doivent faire appel à des prêteurs avec des taux usuraires. Le Premier ministre indien a rappelé ses promesses de campagne comme la modernisation du pays. Ainsi, la Commission centrale de la planification, qui encadre depuis des décennies l'économie indienne, sera remplacée par une structure plus moderne.

Mais pour cela, il devra lutter contre les querelles intestines qui minent son action. « J'ai vu qu'au sein même d'un seul gouvernement, il y avait des dizaines de gouvernements, comme si chacun d'entre eux avait son propre fief », a-t-il dé-

claré lors de son discours d'Indépendance.

Une remarque relevée par beaucoup d'Indiens, qui dénoncent une bureaucratie tatillonne minée par la corruption d'un certain nombre de fonctionnaires. « Le gouvernement, ce n'est pas une entité faite de bric et de broc, c'est une entité structurée. J'ai tenté d'abattre ces murs », a indiqué Narendra Modi.

Autre mur qu'il souhaite abattre, la saleté. Pour honorer la mémoire du héros de l'indépendance, Gandhi, il a lancé une campagne appelée « Clean India », destinée à résoudre le problème posé par les sanitaires et les ordures. De nombreuses villes indiennes, dont New Delhi et Bombay, sont dépassées par le problème des ordures ménagères. Celles-ci découlent de la croissance économique débridée mais aussi d'un développement urbain anarchique, de la surpopulation et d'un certain manque de civisme, a indiqué l'agence de presse Reuters. C'est pourquoi, le Premier ministre a obligé certains fonctionnaires à travailler un jour férié, pour participer au nettoyage de leurs locaux. « Nous achetons tous des balais. Nous allons même nettoyer les sanitaires », a déclaré un responsable au ministère de la Défense

Céline Tabou

Billet philosophique

«Lit pou in Pëi an Liberté»

La pensée créole réunionnaise et résistante avance réellement dans le pays. Cela, malgré le rouleau compresseur et oppresseur de l'assimilation néo-coloniale, qui fait partie de l'idéologie dominante portée par la classe profiteur du système en place. Nous avons eu de nouvelles illustrations de ces avancées ces derniers jours, qui mettent en avant un concept très important pour assurer leur suite positive.

Le vendredi 24 et le samedi 25 octobre dernier, au Théâtre Les Bambous de Saint-Benoît, a été célébré le 15^{ème} anniversaire des Éditions K'A, dirigées par l'écrivain réunionnais André Robèr. La première soirée a été consacrée à un "sobatkoz" très intéressant, animé par l'universitaire Carpanin Marimoutou, avec la participation de trois éditeurs réunionnais : Alain Gili pour l'ADER, Jean-François Reverzy pour Grand Océan et bien sûr André Robèr pour les Éditions K'A; et le lendemain s'est déroulé un magnifique "kabar fonnkèr", avec de nombreux artistes, poètes et autres écrivains porteurs des valeurs fondamentales du peuple réunionnais. Parmi ces valeurs, lors du "sobatkoz" de vendredi a été mis en avant un concept philosophique essentiel : celui de la lutte, autrement dit celui de l'engagement pour changer notre société. C'est pourquoi, lors de ces échanges entre les éditeurs et le public, il fut avant tout question des défis à relever par «des éditions militantes et alternatives pour La Réunion».

«Une pratique populaire consciente et constante»

À cette occasion, a été diffusé un ouvrage collectif publié par les Éditions K'A pour ses "kinz an", avec des textes très variés, en créole ou en français, rédigés par 25 écrivain(e)s. Ces textes, accompagnés de très belles photos, ont été réunis par André Robèr sous ce titre symbolique particulièrement fort : «Mazine, Oubiensa Lit pou in Pëi an Liberté».

En illustration de ce combat pour la liberté, nous voudrions citer des passages du texte de Daniel Honoré, intitulé : «Kréol noute bien-d'fon», qui souligne «trois conditions



Alain Gili, Carpanin Marimoutou, Jean-François Reverzy et André Robèr vendredi dernier lors du "sobatkoz" en faveur «des éditions militantes et alternatives pour La Réunion».

à remplir «pour qu'une langue vive et se développe». Voilà ces conditions : «1) Un engagement des intellectuels pratiquant cette langue. 2) Une volonté de participation des responsables politiques. 3) Et surtout une pratique populaire consciente et constante».

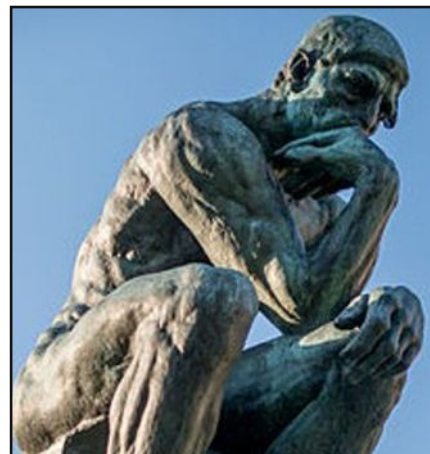
«Rouv le zyeux»

En conclusion, Daniel Honoré défend une idée très juste : «Notre population doit se convaincre que sa langue est belle et mérite qu'elle en soit fière. Oui, toutes les occasions sont bonnes pour parler créole parce que c'est l'affirmation de notre identité réunionnaise». Et comme l'ajoute le grand militant culturel, ce combat idéologique visant à nous libérer du piège de l'assimilation concerne particulièrement le monde scolaire ainsi que les médias.

D'autres événements survenus récemment ont contribué à la prise de conscience de l'importance de ce combat à mener sans cesse pour

notre libération; on peut citer par exemple la conférence du samedi 25 octobre à la bibliothèque Alain Peters du Moufia, où le professeur Antoine Pitchaya et le philosophe Radjah Véloupoulé ont exalté «le modèle» de l'interculturalité réunionnaise. Et pour renforcer cette «Lit pou in Pëi an Liberté», comme dit Mgr Gilbert Aubry dans son slam proclamé dimanche dernier à Bras-Panon : «Rouv le zyeux».

Roger Orlu



Conteurs et contours, l'association Contes-calumet



Rencontre avec deux rakontèr sur les hauteurs de Saint-Leu, le Quartier 3-Lettres cher à Axel Gauvin. Entretien sur le conte, autour d'un café-maison, face à l'horizon déployé comme une queue de paon.

L'association Contes-calumet comprend deux conteurs: Christine Langot et Jean-Bernard Ifanohiza. Ils nous accueillent aimablement.

«On ne nourrit pas le ver pour piquer son coeur». Remettre le conte à la place qu'il doit occuper: dans le coeur de tous

Nous commençons par évoquer ce droit au conte qui devrait figurer dans la déclaration des droits des enfants.

Mais en quoi le conte est-il si important dans la mesure où, finalement aujourd'hui, on s'en passe facilement?

- Christine Langot: «L'apport du conte est essentiel: à la fois extérieur, il participe à la compréhension du monde, et intérieur en ce

qu'il contribue à la construction de soi. La veillée traditionnelle certes n'existe plus, mais le conte a été remplacé par le film. Le danger du film, si on veut aller plus loin, c'est la mondialisation, c'est-à-dire l'appauvrissement de l'imaginaire.»

La conteuse fait remarquer par exemple que le schéma de Greimas ne fonctionne que pour le conte européen et sur l'étendue des territoires colonisés, que les contes amérindiens échappent à ces critères. Chez les Inuits, ils obéissent à d'autres schémas par le fait même qu'entre en jeu le chamanisme.

Conteurs et institutions: «Comm' la boule carrée dan' sab' mouillé».

Le conte est sans doute indispensable à la formation de l'enfant, mais les institutions vous laissent-elles la place nécessaire pour la transmission?

- «Nous intervenons dans les

écoles, mais en tant qu'intermittents du spectacle nous ne pouvons pas animer des ateliers contes dans les établissements scolaires, en primaires ou au secondaire, pour des raisons de statut. De plus, les théâtres sont fermés aux conteurs traditionnels, excepté le Théâtre sous les Arbres.»

Pour quelles raisons?

- «C'est inexplicable, car il y a un public, comme le montrent les festivals de contes.»

Et c'est un phénomène exclusivement réunionnais?

- «Non, pas du tout, le phénomène est le même en Métropole.»

C'est donc dû à une concurrence entre théâtre et contes?

- «Absolument.»

Conte, spectacle et théâtralité:

«Si zistoir lé mantër, la pa moin lotër»

Pourtant, vos contes obéissent à une mise en scène: Jean-Bernard Ifanohiza joue sur le corps, et puis vous ajoutez de la musique. N'est-ce pas de la théâtralité?

- «Nous ne théâtralisons pas, même s'il y a des éléments, finalement très légers de mise en scène: en particulier pour le passage de conte à conte, qui opère à la manière des récréations. Au contraire même, la théâtralisation tue le conte. Le conteur doit rester neutre, c'est-à-dire quelqu'un qui n'impose pas sa lecture.»

Il y a pourtant des points communs...

- «Il existe des règles communes qui sont simples: porter la voix, regarder tout le monde, etc.»

La formule traditionnelle du conte créole en effet, «Si zistwar lé mentër...», donne raison à Christine Langot en ce sens qu'elle sert à maintenir une distanciation que se refuse le théâtre.

Jardin de lectures: «le lest du patol»

En admirant les bosquets de fleurs qui nous sert de décor, je pense au patol dont se souviennent sans doute les Anciens, qui est un légume qui a besoin d'être lesté, jeune pousse, avec un petit caillou pour qu'il grandisse droit; si le jardinier s'y prend trop tard, la tige se courbe et fatalement se brise. Ce caillou-là, au seuil du développement racinaire, je me le figure comme ceux du Petit Poucet, autant d'étapes dans le devenir du futur adulte: le lest au patol, c'est le conte dans l'âme de l'enfant qui grandit.

Votre choix de contes se fait sur quelles bases?

- «N'importe, mais le conte doit être assez long, et exploitable, c'est-à-dire qu'il doit être à la fois drôle et sérieux. Nous sommes deux conteurs; idéalement, il doit y avoir 20 % d'idées sérieuses, et 80 % de rigolade. Cela dit, ça doit être une vraie histoire, avec des rebondissements et de l'originalité.»

«Les contes peuvent se contredire, mais un vrai conte se doit de parler en métaphore.»

Entretien avec Jean-Charles Angrand.

(Avec ma fille, pour mes enfants.)

Site de l'association : www.contes-calumet.com

Le calumet est un bambou endémique de La Réunion; utilisé «dann tan lontan» pour fabriquer des cloisons, le bambou était ouvert, mis à plat et ensuite tressé en panneau. Il était un des éléments de la case.

Le 10 novembre prochain

«Joyeux anniversaire au peuple réunionnais !

Ce jeudi 30 novembre, un collectif intitulé L'Entente pour la célébration du 351^{ème} anniversaire du peuplement de La Réunion a tenu une conférence de presse à Saint-Pierre devant la sculpture au «pilon» (Mémwar ék liqantité), à côté du pont de la rivière d'Abord. À cette occasion, le collectif a annoncé qu'il avait décidé d'organiser plusieurs actions pour célébrer cet événement autour du 10 novembre prochain, date anniversaire de la naissance du peuple réunionnais en 1663.

Rappelons en effet que le 10 novembre 1663 sont arrivés à La Réunion les 12 premiers habitants — 10 Malgaches, dont trois jeunes filles, et 2 Français — qui sont restés définitivement dans le pays. Avant d'être rejoints les années suivantes par d'autres personnes venues de Madagascar, d'Afrique, des Comores, d'Inde, de Chine et de France pour continuer à faire grandir le peuple réunionnais.

Rappelons également que le 10 mai 2012 (autre date symbolique de notre Histoire), le Parti Communiste Réunionnais avait lancé un appel solennel à tous nos compatriotes à célébrer en 2013 le 350^{ème} anniversaire de la naissance du peuple réunionnais. Et à l'initiative du défunt historien Sudel Fuma, tout au long de l'année dernière, des actions très diverses ont été organisées à ce sujet dans tout le pays par de nombreuses associations et collectivités.

Pour le 351^{ème} anniversaire de cette naissance, L'Entente a annoncé hier que sur Radio Pikan du 3 au 9 novembre 2014 se déroulera notamment une semaine de débats, animés par Maximin Boyer, Bernard Nativel et Daniel Didier, «où l'on entendra chaque jour, de 10h à 12h, de prestigieux invités». Le collectif a également fait savoir que le 10 novembre auront lieu des échanges culturels lors d'un pique-nique à Grand Anse tout au long de la journée pour dire avec force : «Joyeux anniversaire au peuple réunionnais !».

Oté

Si la tonbé, ni lèv pi !

Mi koz pa toratravèr. Pa pou kraz in moun par dérièr. Li mèm i di, li déklar forfé. Lo minis di travay li mèm. Li vyinpabou sogonn èk lo shomaz dan la Frans. Shomaz la gingn lo dési. Li di osi, li lé dann in tramay é pa zordi la vèy pou shapé. Dikou li rann lé zarm. Li dékil. Mé tasyon pou rotan li sava pa pou sa. An pliss, o lièr okip in pé bann shomèr, odrémié pran an kont zot sityasyon, plito li gaskongn a zot, konmsi zot néna la gal konm lapin. Sipozon zot néna pou vréman la gal, la pi in minis i fo a nou, i fo war in doktèr. Anon ranplass lo minis par in doktèr di kou. Mazinn in kou ou lé maladi, pou fé sanblan, ou néna la gal parlfèt, ousinonsa in maladi grav, in maladi dir pou géri, in maladi émérzan konm i di, kiswa parkinnsonn, kiswa alzéymèr, ou na lo shwa, kiswa géri èk tizann sinp ou sinonsa alé war doktèr, i donn a ou médikaman mé in mandoné i fo fé lo bilan pou war si lé géri pou d'bon ou si néna kontrayété, si i agrav.

Mazinn in kou touzour, doktèr la i di a ou, mi vyinpabou sogonn èk out maladi, mi rod, mi rod mi trouv pa. La, out kanar lé nwar, dizon, la mor lé d'si ou. Koué i fo fé ? Odrémié lèr la, sanz médikaman, kiswa sanz doktèr ou kiswa ankor sanz lé dé. Mé fé kékshoz. Lo minis i di pa sa li. Li di, mi vyinpabou dèmay a zot mé kont ankor si mwin, pétèt ké pétèt. A nou dan nout travay ni pé pa di, mi gingn pa fé, mé mi rès, patron i bat a ou déor. Si ou gingn pa fé, shapp. Dapré mwin, pa solman anddann la i tourn pa ron, dan dot séktèr osi mèm séga mèm dans. Bann éspérialis i di fo shanz tout avan i dégrinn. Dan tout konpartiman, laba déor konm isi lé parèy.

Si déor i trouv pa solisyon parl pi pou nou isi, plis de 130000 moun, 30/100, i kour dérièr, trwa fwa plis ké déor i di. Zot i donn larzan pou sa, si ankor té i anbosh èk lo larzan, si té i ansèrv pou la formasyon ? Ankor ! Bann patron, i ankès mé travay oki. An plis i di patron, plito bann gro zabo, non solman i ankès é apré i rodistribié èk bann zaksyionèr. Donkolor gouvèrman lé konplis èk zot. In koté i tourn lo do èk bann promèss 2012, i fyonn a nou, in ot koté i okip byin la finanss. Alorss, aforss amass la mantri, invant la krak, gouvèrman va dégréiné. Si la tonbé, ni lèv pi !

Justin